

DELIBERATION N° 23 EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU MARDI 24 JUIN 2025

---

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre du mois de Juin à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

**Etaient présents :**

Martine THIEBLEMONT, Marie-José MAGAUD, Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Bernard TEYSSIER, Benoît CAZERES

Le quorum est atteint

Invitée : Cécilia Chevalier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

**Présence de :** Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Est nommée secrétaire de séance : Véronique LEMER

---

**Objet : Ressources Humaines**

**Monsieur Francis KUHN rapporteur expose ce qui suit :**

- Depuis l'incident du 10 juin 2023 et jusqu'à la mise en place d'une nouvelle installation de distribution automatique des produits chimiques du spa, les techniciens ont approvisionné manuellement les produits chimiques au local technique du Spa :
  - o Il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'accorder une prime exceptionnelle de 500,00 € aux agents ayant travaillé durant toute la période précitée, et que cette prime soit calculée au prorata pour les agents en contrat saisonnier, en CDD de remplacement et ayant connu des périodes d'absence.
- Madame Oléna Clairbaux en poste depuis le 21 février 2024 dans le cadre du remplacement de Madame Rei Rosa Christel (absente depuis le 7 novembre 2023) est actuellement employée sous contrat à durée déterminée. La durée maximum d'un contrat à durée déterminée étant de 18 mois, il est proposé de transformer ce contrat en contrat à durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

- Il est également proposé de revaloriser l'indice de rémunération de Madame Noémie David agent d'accueil du SPA à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, en passant de l'indice 294 à 358 (1803,00 € à 2000,62 € bruts mensuels) en reconnaissance de son implication dans l'ensemble de ses missions, notamment la commercialisation, et son travail dominical.

**Le Conseil d'Administration après délibération à l'unanimité, approuve toutes les mesures suivantes :**

- **Le versement d'une prime exceptionnelle de 500,00 € aux techniciens concernés, avec calcul au prorata selon la situation contractuelle et/ou les périodes d'absence ;**
- **Le passage en contrat à durée indéterminée de Madame Oléna Clairbaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 ;**
- **La revalorisation de l'indice de rémunération de Madame David Noémie au poste d'agent d'accueil du SPA à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.**



**Francis Kuhn**  
**Président**

**REGIE DES THERMES**

04000 DIGNE LES BAINS

Tél. : 04 92 32 32 92

N° Siret 538 052 044 00012